

Conclusion :

Les îles Loyauté, « l'espace pluriel » ou « les espaces uniques » ?

L'expression de l'appropriation de l'espace par les populations des îles Loyauté, se traduit par l'identification et la « mythification » des lieux. « Le territoire est le dérivé charnel de la culture » (BONNEMAISON, 1981). Chaque lieu, chaque détail de ce lieu est connu à travers un conte, une légende ou une histoire qui représente la légitimité de la propriété foncière. Autant d'éléments liés à l'histoire d'un clan, ou de références culturelles, sont disséminés sur le territoire, constituant ainsi un certain nombre de marqueurs géographiques qui, assemblés, produisent la carte des îles. Les acteurs locaux justifient alors par ces valeurs ancestrales, l'appropriation de l'espace. Ces justifications seront exposées à chaque entreprise d'aménagement de l'espace et de développement.

Le mythe suffit donc à démontrer l'existence d'une structure politique précoloniale et permet de surmonter (GUILLAUD, SEYSSET, WALTER, 1998) « l'antinomie d'un temps historique et révolu, et d'une structure permanente » (LEVI-STRAUSS, 1964). Bien que les îles aient été peu affectées par la colonisation (DOUMENGE, 1966), il n'en reste pas moins que le discours conserve cette mémoire et s'adapte à une histoire calédonienne douloureuse.

L'espace des îles est alors convoité par ceux qui se réclament comme les propriétaires légitimes de la terre, en l'occurrence, les autorités coutumières. Tout projet de développement doit acquiescer l'aval de ces autorités. La Province des Îles Loyauté représente le pouvoir politique en charge de l'encadrement et de la réalisation d'un certain nombre de projets. L'aménagement du territoire des îles Loyauté doit donc composer avec ces deux entités fortes qui évoluent tantôt sur le terrain d'une économie globale et tantôt sur celui de l'économie vivrière locale. On constate que, bien que le tourisme soit relativement faible à l'heure actuelle, le nombre de promoteurs et de projets d'extension est assez conséquent. L'utilisation massive de subventions est, dans ce cas, le facteur qui explique ce phénomène.

Selon J-B. HERRENDSCHMIDT (DAVID et al, 1999), les contraintes économiques sont telles aux îles Loyauté que les projets ne peuvent être rentables que s'ils sont subventionnés... De fait, la fonction productrice du développement y est doublement détournée : à l'amont, elle répond à une logique de transferts financiers impulsés par l'Etat et destinée à maintenir la paix civile (J. FREYSS, 1995), logique dont les îles Loyauté offrent l'illustration la plus claire sur le territoire ; à l'aval, elle sert une stratégie interne à la société kanak et qui est axée sur le prestige social et sur le contrôle foncier. Ce contexte incite d'autant moins à l'optimisme quant à la viabilité du secteur touristique – dans lequel les autorités provinciales voient pourtant depuis le milieu des années 1990, le moteur de l'économie loyaltienne – que, comme partout en Nouvelle-Calédonie, les hôtels et les gîtes existants procurent peu d'emplois aux tribus environnantes, où les jeunes sont livrés à l'inactivité. Or, le développement du tourisme est conditionné par son insertion dans l'économie locale, ce qui implique la mise en oeuvre de projets intégrés, recherchant dès leur conception les complémentarités entre tourisme, artisanat et pêche. La capitalisation dans les projets de développement économique par, ce déploiement d'argent à outrance, d'une part, n'encourage pas l'initiative et d'autre part, constitue un risque d'érosion de la culture locale par l'intrusion d'argent facile.

En postulat je présentais la localisation du risque comme plus intense à l'intérieur des îles. Or, il semble que d'une part, la concentration des activités humaines sur le littoral et d'autre part, la vulnérabilité importante de la lentille d'eau douce au niveau de la frange côtière tend à nuancer ce propos. Les risques sur la lentille d'eau douce sont relativement limités. En revanche, le milieu lagonnaire devrait bénéficier d'attentions plus accrues, à l'heure où le tourisme de plaisance est en pleine expansion (aménagement d'une marina à Wé).

Tout d'abord, le tourisme est pour l'instant quasiment **végétatif** au niveau des îles Loyauté. Les facteurs déclencheurs du tourisme (VELLAS et CAUET, 1997) sont les transports aériens, les croisières, les politiques volontaristes des Etats et l'attraction symbolique exercée par la destination. Or aux îles Loyauté, l'accès pose déjà un problème majeur. Quelle pérennité pour le développement de l'activité touristique dans un contexte de monopôle commercial ? En effet, la politique engagée par Air Calédonie qui est la seule compagnie à desservir les îles Loyauté consiste à s'insérer dans le capital des structures –donc de percevoir une part des revenus enregistrés par celle-ci – et d'offrir des sièges à un prix relativement fort. La compagnie bénéficie des recettes enregistrées au niveau des ventes de billets, plus une part des nuitées payées par le touriste dans les hébergements dont la compagnie fait partie. Cet ancrage ne permet pas d'espérer une baisse des prix des vols ni une augmentation des rotations (la compagnie calculant les coûts de reviens optimaux).

Ensuite, bien que les politiques semblent s'orienter vers la valorisation de l'activité touristique, la **concurrence** du marché ne bénéficie pas à la destination jugée bien souvent trop onéreuse. De plus, la qualité des prestations proposées est en deçà de celle rencontrée dans d'autres îles du Pacifique. Le tourisme semble pourtant, aux yeux des autorités provinciales, un moyen de garantir une économie viable à l'ensemble de la province et donc d'assurer un développement autonome.

Enfin, il s'agit de développer **un tourisme intègre** des valeurs inhérentes à l'espace des îles, à savoir un environnement exceptionnel et une richesse culturelle fabuleuse. Dans ce cadre, les connaissances et la culture des autorités coutumières sur leur espace, constitue un élément privilégié pour orienter le développement touristique. En effet, un tourisme intéressant des espaces ciblés, des structures de taille modeste, intégrées aux paysages locaux, des touristes visés, soucieux de découvrir un environnement préservé qu'ils respecteront, et favoriser une économie locale productive et dynamique doit se concevoir avec le soutien des coutumiers. De plus, le tourisme supposé risque de spoliation et d'érosion des cultures locales, semble être orienté dans le sens contraire. Il permet une certaine émancipation, gage d'ancrage identitaire : c'est le « paradoxe de l'ouverture ». L'encadrement doit s'entreprendre dans le contexte politico-administratif actuel, avec la volonté affirmée et vérifiée de contribuer l'essor de l'activité pour la faveur de l'île, pour et par ses habitants.

Ouvrir ce sujet sur un projet de thèse nécessite une réelle intégration du doctorant à l'espace concerné. L'espace des îles Loyauté ne se réfléchit, ne se perçoit et ne se mesure qu'après un travail de terrain suffisamment long et dense.

Toutes ces réflexions, apportées au cours du mémoire, sont orientées sur l'espace des îles Loyauté dans son entier, comme un tout. Mais, cette vision est déjà connotée d'un certain européocentrisme dans le sens où ces îles lointaines du Pacifique sont voisines et habitées par des populations semblables, que l'Etat a concentré en une même entité administrative. Cette démarche ne doit-elle s'entreprendre sous l'angle des espaces des îles Loyauté ? Doit-on obligatoirement parler d'unité ou, au contraire, considérer cet espace selon au moins trois territoires : Maré, Lifou et Ouvéa ? Et même, au-delà, de cette division physique voir ce qui rapproche ces îles, ce qui les éloigne et à l'intérieur de chacune d'elle, comment s'identifie la population à cette entité géographique ?

En effet, sur le plan démographique, les îles observent chacune leurs particularités. Le peuplement d'Ouvéa est marqué par la vague polynésienne débarquée à Unyée. A Lifou, le peuplement mélanésien a été divisé lors de l'évangélisation. Ce phénomène a conduit un certain nombre de maréens à quitter leur île pour se réfugier à Lifou, où ils ont fondé de nouveaux foyers de peuplement. En ce qui concerne les particularités paysagères, Ouvéa se distingue de Lifou et Maré, par notamment cette plage de Fayaoué, caractéristique de l'atoll. Maré et Lifou sont elles-mêmes dissemblables par le caractère beaucoup plus agricole de la première qui confère aux paysages de l'intérieur un aspect beaucoup plus anthropisé. Les pins colonnaires (*Araucaria columnaris*) bordant les plages de Maré (Wabao, Eni, etc) distingue l'île de celle de Lifou.

Une telle démarche revient à s'interroger sur un certain nombre de concepts forts définissant la géographie de ces espaces insulaires. Maré, Lifou et Ouvéa sont des îles issues du même socle géologique qui leur confère un caractère unitaire. Cependant, le peuplement des îles, les sociétés qui les occupent, leurs terroirs et territoires, leurs stratégies de mise en valeur de l'espace sont-ils communs ?

Les hommes qui occupent ces îles ont une histoire locale très riche. Les découvertes récentes de l'archéologie ont mis en évidence un peuplement âgé de plus de 3000 ans. Les îles ont donc été l'objet d'une mise en valeur structurée selon les besoins de ces sociétés. L'exploitation des produits de la terre est un phénomène très ancien qui détient une valeur hautement symbolique. L'igname constitue la monnaie d'échange des groupes entre eux. L'oralité de la culture mélanésienne retient un certain nombre d'événements et de pratiques qui servent à asseoir l'emprise des sociétés sur leur espace. Les éléments contribuant à cette appropriation de l'espace sont-ils identiques dans les trois îles ? Le système social est basé sur les mêmes entités caractéristiques des peuples mélanésiens : terre, tertre, ancêtres, clan, chefferie. L'architecture qui reprend ces éléments d'identification culturelle est cependant différente au premier abord et participe à la distinction entre les îles (cases rondes à Lifou et Maré et rectangulaires à Ouvéa). Les langues (nengone, drehu, iaii) caractérisent une certaine disparité dans le sens où chacune conserve des éléments singuliers qui leurs sont exclusifs. Toutefois, elles ont une même base, à savoir l'austro-nésien, et elles ont une certaine homogénéité culturelle, gage d'un sentiment d'unité.

Ainsi, la terre n'est pas simplement le support de l'activité humaine, productrice ou non, elle est l'expression d'une appropriation de l'espace. Les notions de terroirs et territoires doivent dans ce cas être discutées pour apporter un certain éclairage sur les stratégies des acteurs locaux, lors de la mise en valeur de cet espace. Ces notions doivent composer avec le concept d'insularité qui doit permettre d'observer la perception qu'on les populations de leur île. Leurs capacités et volontés à s'insérer dans les systèmes économiques et politiques dominants doivent alors être déterminées. Cette perception est-elle identique que l'on se trouve à Ouvéa, Lifou ou Maré ? Quels sont les facteurs de différenciations ? Comment s'expriment-ils ? Qui sont les personnes concernées ? Quel est l'espace intéressé ? Ainsi, la politique sera un élément incontournable pour réfléchir à ce que le développement peut signifier sur un tel espace. En effet, la politisation de tout est manifeste aux îles Loyauté tout comme en Nouvelle-Calédonie. Dans ce contexte une analyse multi-échelle est nécessaire pour apporter une vision d'ensemble indispensable à la compréhension des indices qui conditionnent les décisions publiques et coutumières. Le concept du développement va alors composer avec l'ensemble des considérations énoncées et tenter de savoir s'il s'applique à l'ensemble de l'espace des îles Loyauté ou s'il doit s'orienter vers chaque île.

Je considère que la réponse ne sera pas catégorique et qu'il convient d'appréhender l'espace des îles non pas comme un tout, mais comme un ensemble dont chaque composante agit soit de manière isolée, soit globalement. L'homme doit être au centre de cette étude et constituer le reflet de cette superposition de niveaux d'analyse contribuant à dynamiser le territoire.